

LA MINISTRE DE LA CULTURE AU CAMP DES MILLES :

**« IMPÉRATIF DE FAIRE CONNAÎTRE CE LIEU D'ÉDUCATION ET DE CULTURE
ET SON EXCEPTIONNEL TRAVAIL D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ. »**

« Ce lieu de mémoire est aussi un lieu de transmission, d'éveil à ce qui peut mener au pire. C'est un lieu qui vous habite et qui vous transperce. Beaucoup d'artistes ont été internés ici et ont créé pour résister. Il est impératif de faire connaître ce lieu d'Éducation et de Culture et l'exceptionnel travail d'éducation à la citoyenneté mené ici. Ce travail est particulièrement important aujourd'hui où il y a urgence. » C'est en ces termes forts que Mme Françoise Nyssen, très émue, a conclu sa visite du Site-mémorial du Camp des Milles, jeudi 23 août.

Une date hautement symbolique puisque marquant le départ, il y a 76 ans, du 3^{ème} des 5 convois de déportation du Camp des Milles vers Auschwitz. 134 personnes furent déportées ce jour là.

Accompagnée d'élus de la région, Madame Nyssen a pu découvrir les nombreux dispositifs pédagogiques innovants du Site-mémorial du Camp des Milles, notamment la résistance par l'art et la culture face aux barbaries. L'occasion pour Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation de rappeler que *« La mémoire et l'histoire sont de la culture vivante. Nous faisons de ce lieu un lieu vivant pour éclairer le présent en particulier, dans une perspective d'éducation à la citoyenneté face à la montée des extrémismes qui ont montré jusqu'où ils peuvent conduire nos sociétés démocratiques. »*

Autre point d'orgue de la visite de Madame Nyssen : l'inauguration avec Alain Chouraqui d'une salle comportant des œuvres de l'artiste Ernst Randerath réalisées en 1942. Interné au Camp des Milles, il put être sauvé de la déportation. La restauration de ses œuvres a été financée par le Crédit Agricole Alpes Provence, dont les représentants étaient présents à cette inauguration.

Celle-ci fut suivie d'un dépôt de gerbe, dans le cadre des commémorations des 76 ans des Déportations et Résistances au Camp des Milles et en mémoire des deux mille hommes, femmes et enfants juifs déportés de ce lieu en août et septembre 1942. Lors de cette cérémonie, Bertrand Manen - fils d'Henri et Alice Manen, reconnu « Justes parmi les Nations » pour avoir œuvré en faveur des internés des Milles - lut le témoignage d'un policier présent lors des déportations, retranscrit dans le carnet de bord de son père « Au fond de l'abîme » : *« J'ai été dans la coloniale. J'ai été en Chine. J'ai vu des massacres, la guerre, les famines. Je n'ai rien vu d'aussi horrible que cela. »*

La ministre a pu échanger sur le parcours de visite avec Herbert Traube ancien interné du Camp des Milles, rescapé de la déportation et engagé dans la résistance. Celui-ci a évoqué son perpétuel travail de mémoire auprès des jeunes et la vigilance que chaque citoyen doit avoir face aux extrémismes identitaires : *« Hitler a pris le pouvoir avec 30% des voix. C'est pour cela que je conjugue toujours RÉSISTER au présent... »*.

La ministre a conclu son déplacement par la Salle des peintures murales située dans les parties extérieures du Site-mémorial. Elle abrite d'imposantes peintures murales réalisées par des artistes internés en 1940-1941.

En complément des actions citoyennes menées par le Site-mémorial du Camp des Milles, Madame Nyssen a également pris connaissance des actions culturelles mis en place par le site, dans le cadre de ses dispositifs liés à la *« Résistance par l'art et la création »*. Elle a ainsi pu échanger avec des artistes du spectacle vivant *« N°187 »*, programmé annuellement au Site-mémorial et destiné particulièrement aux jeunes de l'éducation formelle et informelle. Ce spectacle est une adaptation libre et pluridisciplinaire du *« Diable en France »* de Lion Feuchtwanger, écrivain interné au Camp des Milles.

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

DÉCOUVRIR L'EXPOSITION « JUIFS DANS LA RÉSISTANCE »

CAMPDES MILLES.ORG

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.